Cabinet du Maire
Hôtel de ville- 185, avenue de Fontainebleau-77310 Saint-Fargeau-Ponthierry
☎ 01 60 65 20 20

Le 22 mars 2022

Madame Brigitte VAN DER HAVE

Nos Réf. : SFB/JG/SV - n°4-22

Madame la Présidente,

Je vous ai reçu avec mes adjoints le 8 décembre afin d'écouter avec attention et intérêt le projet alternatif que vous souhaitiez proposer concernant le délicat dossier de réhabilitation des friches des Bords de Seine.

Fort des informations que nous avons présentées en réunion publique et que nous avons confirmées ce soir-là, vous m'avez demandé de reporter votre présentation de 2 à 3 mois.

Tout en rappelant que tout délai supplémentaire renforçait le déficit d'un montage financier déjà particulièrement tendu, je vous ai accordé le délai maximum que vous me demandiez pour finaliser le projet alternatif que vous aviez travaillé.

Les 3 mois étant largement passés, j'attendais avec impatience une rencontre prochaine pour présenter le projet dont vous parlez depuis plusieurs mois.

Telle ne fut pas ma surprise d'apprendre par la presse que plutôt que de me rencontrer avec mon équipe, vous étiez en communication avec les médias et appeliez à une manifestation sur les friches industrielles.

Je ne peux que regretter ces initiatives qui, nécessairement, fragilisent les démarches partenariales que vous appelez pourtant de vos vœux.

J'avais compris que la municipalité serait la première interlocutrice à prendre connaissance de vos travaux ce qui à priori ne semble plus être du tout votre intention.

Je le regrette sincèrement mais nous saurons toutefois intégrer les solutions pertinentes que vous ne manquerez pas d'apporter prenant en compte les contraintes juridiques et financières du dossier tel que nous en héritons, et ce quel que soit le canal de communication que vous avez finalement choisi.

.../...

.../...

Je vous confirme que nous restons à votre disposition, notamment Madame Farhi élue à l'urbanisme, que je vous avais désignée comme interlocutrice privilégiée. Celle-ci m'a confirmé que depuis 3 mois vous n'aviez à priori jamais eu besoin de la contacter prouvant ainsi qu'après nos réunions et notre rendez-vous de décembre, il ne vous manquait plus aucune donnée.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Très cordialement,

La Maire

Séverine FELIX-BORON